L'ORIGINE DES OSSALOIS

ÉTUDE DIALECTOLOGIQUE ET HISTORIQUE

PAR

Jean PASSY

INTRODUCTION

On n'a guère soulevé jusqu'ici la question de l'origine des habitants de la vallée d'Ossau (Basses-Pyrénées). On s'est contenté de les identifier avec les *Osquidates Montani* de Pline.

Cependant l'étude des patois actuels montre que les Ossalois ne peuvent pas être la population originaire de la vallée, et qu'ils y sont venus de la plaine à une époque ancienne.

Cette thèse a pour objet la démonstration de ce fait.

Vu le silence presque complet des documents écrits, je m'appuicrai principalement sur la dialectologie comparée qui fournira une solution approchée (première partie).

Je chercherai ensuite à confirmer et à préciser les résultats ainsi obtenus par l'examen des relations sociales des Ossalois, et par l'étude de quelques textes historiques (deuxième partie).

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE DIALECTOLOGIQUE

CHAPITRE I

L'ARTICLE

On sait qu'au point de vue de l'article, le sud-ouest de la France se divise en deux régions bien distinctes. 1° Dans les Pyrénées et la plaine subjacente, depuis le pays basque jusqu'au pays de Foix, la forme régionale de l'article est et, ets au masculin, éra, éras¹ au féminin. C'est-à-dire qu'il dérive, — comme el en espagnol, il en italien, — de ille traité comme tonique. 2° Au nord l'article dérive de ille traité comme atone : c'est lu, la. La ligne qui sépare les deux articles passe au nord de Monein, Nay, Pontacq (Basses-Pyrénées), Ossun, Tournay (Hautes-Pyrénées), Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne).

Au sud de Pau, la continuité de l'article et, éra, est interrompue par une longue bande où on dit lu, la. Elle s'élève jusqu'à la frontière d'Espagne, entre Monein et la vallée d'Aspe d'un côté, Nay et les vallées du Lavedan de l'autre et comprend la vallée d'Ossau. — Trois communes où on dit et, éra, interrompent à leur tour cette bande, Arudy, Izeste et Castet.

^{1.} Le trait au dessous de la voyelle indique qu'elle est tonique : éra. — Plus loin, le signe u représente le ou français ; éun son voisin de l'e français de je, me, te.

La divergence du traitement de l'article dans la plaine et dans la montagne remonte aux premiers siècles de notre ère.

Nous ne pouvons pas déterminer directement, par l'étude des textes, de quelle époque date ce curieux entrecroisement d'enclaves. En effet, les chartes sont rédigées en un Béarnais littéraire encore vivant aujourd'hui, que les curés et autres orateurs parlent en chaire et aux mariages; que les poètes de toutes localités préfèrent pour leurs compositions; que les paysans de la montagne eux-mêmes imitent en parlant aux étrangers, parce qu'il est « moins grossier », « plus fin. » Ce dialecte littéraire est à peu de chose près celui des environs de Pau, et n'admet pas et, éra; de sorte qu'il n'y a pas un seul exemple de l'article de la montagne dans les documents rédigés en patois montagnard béarnais.

A défaut de preuve directe, on peut du moins faire

les remarques suivantes:

1° La géographie de l'article ne peut pas résulter du développement normal du latin; car un pareil entre-croisement d'enclaves pour un fait aussi ancien, est sans exemple, et contraire aux résultats les plus certains de la dialectologie. — La présence de lu, la, en Ossau, ne peut donc être due qu'à une invasion de forme ou de

population.

2º Une invasion de forme est inadmissible dans le cas présent. Depuis plus d'un siècle, d'après le témoignage des vieillards, tout Ossau dit lu, la, à l'exception d'Arudy, Izeste, Castet. Or d'autres faits, où l'invasion de forme est certaine, nous montrent que ces trois villages (situés presque dans la plaine), sont toujours envahis avant ceux du Haut Ossau, dont quelques-uns sont retranchés en pleine montagne. Il n'y a aucune raison d'admettre pour l'article en particulier, une

dérogation à une marche aussi constante, et l'on peut en conclure que si la présence de lu, la était due en Ossau à une invasion de forme, les Trois-Villages l'auraient subie depuis longtemps

3º Une émigration, au contraire, n'a rien d'improbable, et on en connaît beaucoup d'autres, en France

et ailleurs.

CHAPITRE II

ÉTUDE DE QUELQUES FAITS DIALECTAUX

Ce chapitre, qui n'est pas de nature à être résumé ici, a pour objet de fournir matière aux généralisations du chapitre suivant. — Des cartes dialectologiques en facilitent la lecture.

CHAPITRE III

LES DIALECTES DANS LE SUD-OUEST

Les limites des caractères étudiés dans le chapitre précédent s'entrecroisent au nord du Gave sans qu'il en résulte aucune limite dialectale. Cela seul indique que les patois s'y sont développés normalement.

Au contraire dans la région qui va du Gave à la frontière espagnole, elles se superposent pour circonscrire nettement plusieurs dialectes: celui d'Aspe-Barétous-Monein; — celui du Lavedan; — celui des Trois-Villages; — celui d'Ossau (moins les Trois-Villages); celui de la Plaine au nord d'Ossau, qui va rejoindre, sans transition brusque, les patois de la vallée du Gave.

La limite dialectale la plus marquée est celle d'Ossau avec le Lavedan; puis celle d'Aspe avec Ossau; celle de la Plaine avec le langage montagnard entre Ogeu et Monein-Parbayse; celle de la Plaine avec Ossau. Notons que cette dernière limite ne coïncide pas avec la limite administrative d'Ossau; elle laisse Hourat, Mifaget,

Lys, Rébénac, Buzy, dans le parler de la Plaine.

En comparant entre eux ces divers dialectes, on voit: 1° que ceux du Lavedan et d'Aspe Barétous sont plus semblables entre eux que l'un ou l'autre avec celui d'Ossau; ils concordent surtout pour les faits anciens; 2° que les Trois-Villages concordent tantôt avec le Lavedan, tantôt avec Aspe-Barétous, tantôt (pour les faits les plus anciens) avec ces deux régions, tantôt enfin (pour presque tous les faits récents) avec le reste d'Ossau; 3° qu'Ossau, moins les Trois-Villages, concorde avec la Plaine pour les faits les plus anciens et une partie des faits récents; que pour d'autres il marche avec Aspe-Barétous; et qu'il suit un développement spécial pour un petit nombre.

D'où on peut conclure:

1º Que le dialecte du Lavedan était primitivement uni à celui d'Aspe-Barétous par l'intermédiaire de la vallée d'Ossau;

2° Qu'Arudy, Izeste et Castet conservent l'ancien dialecte parlé par l'ancienne population de la vallée, mais considérablement modifié, pour les faits récents, par l'influence du langage englobant;

3° Que le dialecte du reste de la Vallée, et ceux qui le parlent, sont venus de la plaine à une époque que les patois permettent de considérer comme notablement

antérieure au xue siècle.

4º Que, — par suite du mélange probable des immigrants avec l'ancienne population, et de la cohésion administrative et sociale avec les Trois Villages et Aspe-Barétous, — le dialecte ossalois a été entraîné, pour une partie des faits récents, dans le développement propre aux vallées Béarnaises.

CHAPITRE IV

LIEU D'ORIGINE POSSIBLE DES OSSALOIS

Les Ossalois ne peuvent évidemment pas être venus du territoire où on dit et, éra.

Ils ne peuvent pas non plus être venus de la plus grande partie de la région comprise entre Ossau et le Gave: Une limite dialectale très marquée sépare en effet Ossau de ce territoire. La toponymie (Lasseube, Mifaget, Bosdarros, etc.), et la date de fondation des villages quand elle est connue, prouvent, — si on les examine à la lumière de la dialectologie, — que la plus grande partie de cette région était autrefois couverte de forêts dont il subsiste d'ailleurs des restes imposants, et qui n'ont été défrichées qu'à une époque relativement récente, par des colons venus du Nord, de la vallée du Gave.

Enfin le lieu d'origine des Ossalois ne peut pas être extérieur à une ligne quittant le Gave à Baudreix, et passant à l'intérieur de Montaner, Lembeye, Clarac, Geaune: car à l'est de cette ligne, le d intervocal des verbes caderc, evadere, credere, videre, etc., est tombé ou s'est changé en z, tandis que le t intervocal donne d; à l'ouest au contraire comme en Ossau d et t intervocals se sont confondus.

A l'ouest, la limite, quoique bien moins nette, peut être tracée à l'intérieur de Hagetmau et d'Orthez, et probablement de Lacajunte et d'Arthez. De ce côté du Béarn, en effet, comme dans la Chalosse et les Landes, -a posttonique donne -è, et non -a ou -o comme à l'Est et en Ossau. Or -o n'est pas une étape du passage de -a à è, mais un développement différent; d'ailleurs l'affaiblissement de -a en -è remonte très haut, proba-

blement jusqu'au xiº siècle. — D'autres faits, quoique sans doute moins anciens et moins probants, sont aussi traités autrement qu'en Ossau un peu plus ou un peu

moins à l'ouest que cette ligne.

En résumé, la dialectologie indique comme lieu d'origine presque certain, la région comprise dans une ligne intérieure à Lagor, Arthez, Hagetmau, Geaune, Clarac, Lembeye, Montaner, Luquet, Nay, Lasseube, Lacommande et Monein. — Dans ce territoire, les patois de deux régions, celle de Séby et Mialos d'une part, celle de Lescar, Lons, Laroin, Aubertin de l'autre, présentent le plus d'analogie avec le parler d'Ossau.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE HISTORIQUE

CHAPITRE I

OSSAU ET LE PONT-LONG

La dialectologie ne donnant qu'une délimitation approximative, il s'agit de chercher si l'histoire n'indique pas, dans le territoire d'origine possible des Ossalois, un point spécial comme lieu de départ le plus

probable de l'émigration.

Or, de temps immémorial, les Ossalois exercent sur le Pont-Long des droits de propriété. Il a dû en être ainsi dès le x° siècle, car d'après la tradition, ce serait en échange de la cession, par les Ossalois, du territoire sur lequel fut construit le premier château de Pau, qu'ils ont reçu le privilège de siéger au haut bout de la salle du château, quand la Cour féodale s'y rassemblait. Dès le xiii° siècle, les textes montrent les Ossalois faire

acte de propriétaires, et cet état de choses s'est maintenu, malgré de nombreuses contestations, jusqu'à ce siècle, où il a été régularisé par divers jugements. Il est remarquable que, dans leurs revendications, les Ossalois ne s'appuient jamais sur un titre écrit, mais seulement sur le fait d'une possession immémoriale. Il semble donc que leur possession ne dérivait ni d'un achat ni d'une concession.

Cette situation ne serait-elle pas toute naturelle si les Ossalois étaient les anciens habitants, non pas du Pont-Long qui est insalubre, mais d'une localité voisine du Pont-Long? — Il y a là une première confirmation des données de la dialectologie.

CHAPITRE 11

BENEHARNUM

Il semble qu'une émigration quittant une plaine fertile pour se réfugier au milieu des montagnes doit avoir pour cause des désastres ou des violences. Or avant le xie siècle — époque où l'émigration devait avoir eu lieu, car dès lors la Vallée d'Ossau est gouvernée par des vicomtes particuliers, — il y a eu dans le sudouest plusieurs invasions. Celles des Germains, des Vascons et des Sarrazins ne semblent pas avoir causé une perturbation suffisante pour produire un déplacement de population aussi considérable. Celle des Normands, au contraire, a détruit les cités épiscopales de Beneharnum, Oloron, Tarbes, etc. Sa violence a été telle qu'elle a déterminé l'exode en masse des habitants de Beneharnum, car au xº siècle, quand le duc de Gascogne, Guillaume Sanche, fonde l'église de Lescar, il ne trouve sur l'emplacement de Beneharnum que l'église détruite

^{1.} L'identité de l'emplacement de Lescar et de Beneharnum ne fait plus de doute aujourd'hui.

de Notre-Dame, « ancien siège [épiscopal]», au milieu d'une forêt.

Ainsi l'histoire montre une émigration partie de Beneharnum, c'est-à-dire d'une des localités indiquées par les patois comme lieu d'origine probable des Ossalois; et la dialectologie montre une immigration en Ossau, venue apparemment des environs de Beneharnum. Le seul rapprochement de ces deux faits permet de croire, — sans toutefois qu'on puisse considérer la conclusion comme absolument certaine, — que les Ossalois sont les descendants des émigrés de Beneharnum.

Cela expliquerait très bien la propriété du Pont-Long par les Ossalois, immémoriale et sans titre.

